

## Mairie de La Brède

### Conseil Municipal du 4 avril 2023

#### BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2023 – Présentation synthétique

Le Conseil Municipal du 6 mars 2023 a délibéré sur le compte administratif, validant ainsi les comptes 2022. Le Conseil Municipal du 6 mars a également permis de débattre sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2023.

La commission des finances s'est réunie le mercredi 29 mars pour examiner le projet de Budget 2023.

Le résultat de l'exercice 2022 en fonctionnement, (différence entre les recettes et les dépenses) est un excédent de 433 821 € auquel s'ajoute l'excédent des années antérieures d'un montant de 1 309 024 €, soit un résultat de clôture de 1 742 845 €.

En investissement, le résultat 2022 entre dépenses et recettes est un solde positif de 875 158 € auquel il faut additionner le solde négatif de 2021 de – 739 864 €, ce qui donne un résultat de clôture excédentaire de 135 294 €.

A cela, il faut rajouter les restes à réaliser (c'est à dire les dépenses d'investissement engagées en 2022 mais non encore payées et les recettes non encore perçues au 31 décembre) : ces RAR représentent un montant de – 338 779 € (496 317 € en dépenses et 157 538 € en recettes).

Le besoin réel de financement en investissement est en conséquence d'un montant de 203 484,31 € financés à partir de l'excédent de fonctionnement.

Ces résultats de l'exercice 2022 sont reportés sur le budget 2023.

\*\*\*\*\*

Le projet de budget primitif 2023 se décompose comme suit :

1) Dépenses de fonctionnement :

• **Charges à caractère général : montant prévisionnel total de 2 037 100 € :**

- **Achats** de matières, fluides et fournitures dont les consommations d'énergie, l'eau, le carburant, les matériaux pour la voirie, les consommations d'entretien et petits matériels techniques, l'alimentation, les fournitures administratives, scolaires et périscolaires...

*Estimation : 866 500 € en forte hausse du fait de la crise énergétique et de la forte inflation sur les matières premières (carburants, alimentation...)*

- **Prestations de services extérieures** avec notamment les locations de matériels (photocopieurs, véhicules ou gros outillage), les travaux d'entretien externalisés (espaces verts, terrains de sports, bâtiments, voiries, éclairage...), les assurances et contrats obligatoires (contrôles techniques, sécurité incendie...), les sorties et animations de l'accueil loisirs et de l'espace jeunes, les prestations des associations pour les Ateliers périscolaires...

*Estimation : 692 000 €*

- **Frais, participations et honoraires divers** avec les études, frais d'actes et de contentieux, publicités, publications et relations publiques, festivités, foires et salons, frais de transport bus (ALSH et écoles), frais postaux, de télécommunications et bancaires, impôts et taxes... *Estimation : 472 600 €*
- **Charges de personnel : montant prévisionnel total de 2 549 385 € :**
  - Rémunérations des personnels titulaires, contractuels, vacataires, régimes indemnitaires  
*Estimation : 1 763 250 €*
  - Charges patronales et sociales, prévoyance et assurance du personnel (accidents du travail...), retraite...  
*Estimation : 696 595 €*
  - Cotisations à divers organismes (formation, gestion des carrières...)  
*Estimation : 44 040 €*
  - Divers : 45 500 €
- **Charges de gestion courante : montant prévisionnel total de 516 500 € :**
  - Indemnités et frais des élus (formations...) :  
*Estimation : 136 500 €*
  - Contributions obligatoires aux écoles privées et au syndicat d'énergie électrique :  
*Estimation : 170 000 €*
  - Subventions aux associations, au centre communal d'action sociale et organismes divers :  
*Estimation : 139 000 €*
  - Licences informatiques : 60 000 €
  - Divers : dots, prix... : 11 000 €
- **Charges financières (intérêts des emprunts) : montant prévisionnel total de 87 000 €**
- **Charges exceptionnelles : montant prévisionnel total de 1000 €**

**Total des dépenses réelles de fonctionnement : 5 191 185 euros.**

- **Amortissements et provisions : 520 000 €**
- **Virement à la section d'investissement : 1 241 990 €**

**Total des dépenses de la section de fonctionnement : 6 953 175 €**

## 2) Recettes de fonctionnement

- **Produits des services : montant prévisionnel total de 440 600 € :**
  - Produits des services aux usagers : la cantine, l'accueil périscolaire, les accueils de loisirs, les entrées des festivités, les concessions du cimetière, les redevances d'occupation du domaine public, la location de la salle des fêtes...
- **Impôts et taxes : montant prévisionnel total de 3 745 979 € :**

- Impôts locaux (foncier bâti et foncier non bâti, habitation) :  
*Estimation* : 2 925 666 € (hausse du taux du foncier bâti de 42 % à 44 % et du non bâti de 69,72 % à 73,04 %, hausse du taux de la taxe d'habitation résiduelle de 22,4 % à 23,46 %)
- Attribution de compensation de la taxe professionnelle (communauté de communes) : 523 296 €
- Autres taxes (électricité, pylônes, marché, droits de mutation...) : 297 000 € environ
- **Dotations et participations : montant prévisionnel total de 1 157 000 € environ :**
  - Dotation globale de fonctionnement (Etat) : 848 900 €
  - Caisse d'allocations familiales (enfance/jeunesse...) : 125 000 €
  - FCTVA : 38 000 €
  - Autres dotations (subventions, passeports, CNI, élections, attributions diverses) : environ 145 500 €
- **Autres : montant prévisionnel total de 69 900 €**

**Total des recettes réelles de fonctionnement : 5 413 814 euros environ.**

Résultat de fonctionnement reporté : 1 539 361 €

**Total des recettes de la section de fonctionnement : 6 953 175 €**

### 3) Dépenses d'investissement

- **Opérations nouvelles d'investissement : montant prévisionnel total de 2 070 000 € :**
  - **Programme voirie** : pour un total de 666 000 € environ (cheminement doux au Chemin d'Eyquem...).
  - **Programme aménagement du bourg** (385 000 €) : Etudes de maîtrise d'œuvre et prévisionnel de travaux pour le renouvellement du skate-park, mobilier urbain.
  - **Programme acquisition de matériel** : 230 000 € avec des matériels informatiques, techniques et d'espaces verts, lave-vaisselle, véhicules...
  - **Programme enfouissement de réseaux et éclairage public** : 190 000 € (enfouissement des réseaux du quartier de Jamin, remplacement d'éclairage public en Led et extensions diverses).
  - **Programme établissements scolaires** : 78 000 €  
Création d'un office cuisine à l'école maternelle, matériels et mobilier divers...
  - **Programme bâtiments communaux** : 48 000 € : Mise en LED et pilotage énergétique intelligent des bâtiments communaux.
  - **Programme ZAC de Filleau** : 145 000 € pour les études complémentaires et la maîtrise d'œuvre de construction d'un ouvrage de franchissement du Saucats
  - **Programme équipements sportifs** : 142 000 € pour la mise aux normes de la salle d'escrime et l'éclairage en LED des terrains de tennis.
  - **Eglise** : 144 000 € pour la réfection de la couverture.
  - **Mairie** : 30 000 € : Matériels et mobilier divers
  - **Acquisitions foncières** : 12 000 €

- **Emprunt : montant prévisionnel total de 431 000 €** : remboursement du capital d'emprunt.
- **Dépenses imprévues en investissement : 0 €**

**Total des dépenses réelles d'investissement de l'exercice : 2 501 000 €.**

- **Restes à réaliser (RAR) : montant total de 496 317 €** : solde des opérations de 2022 à payer.
- **Divers : 8 478 €**

**Total des dépenses de la section d'investissement : 3 005 930 €**

#### 4) Recettes d'investissement

- Excédent de fonctionnement capitalisé : 203 484 €
- Fonds de Compensation de la TVA, fonction des dépenses d'investissement 2021 : 280 224 €
- Taxe d'aménagement, 133 000 € estimés
- Subventions d'investissement : 335 000 € pour les nouvelles opérations
- RAR de 2022 en recettes : 157 538 €
- Emprunt nouveau : 0 €
- Excédent d'investissement reporté de l'exercice 2022 : 135 294 €
- Amortissement des immobilisations : 520 000 €

**Total des recettes réelles d'investissement : 1 763 940 €.**

Virement de la section de fonctionnement : 1 241 990 €

**Total des recettes de la section d'investissement : 3 005 930 €**